



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



RAPPORT DNB EPS

Session 2014

Inspection Pédagogique Régionale EPS

Académie de NANTES

Préambule :

Les constats et analyses contenus dans ce rapport ont été réalisés à partir des données transmises par les établissements ayant renseigné le fichier « DNB EPS ».

Nous remercions particulièrement Monsieur Pascal DELAS pour l'important travail réalisé dans les aspects de conception et de mise à disposition de l'outil « DNB EPS », et pour le suivi assuré dans le cadre de l'aide et de l'assistance en ligne.

L'IA IPR en charge du dossier des épreuves EPS aux examens

Christophe CARPENTIER

Plan du rapport

1. Le suivi de l'évaluation au DNB par l'Inspection Pédagogique Régionale EPS :

- 1.1 Les enjeux
- 1.2 Le fichier « DNB EPS »
- 1.3 Les données recueillies au niveau académique

2. Etude de l'offre de formation en classe de 3^{ème}, pour l'académie

- 2.1 Nombre d'Apsa proposées au sein des programmations, au niveau académique
- 2.2 Part des CP au sein des programmations proposées aux classes de 3^{ème}, au niveau académique
- 2.3 Etude de l'offre de formation (Apsa) au sein des programmations d'établissement de la classe de 3^{ème}
- 2.4 Représentation des Apsa de la liste académique au sein des programmations (niveau académique)

3. Les résultats des élèves, session 2014

- 3.1 Les réponses des établissements
- 3.2 Les acquis des élèves à l'issue de la classe de 3^{ème}
- 3.3 Les Apsa « retenues » au titre de l'évaluation au DNB
 - 3.3.1 Part des CP au regard des Apsa « retenues » pour établir la note EPS au DNB
 - 3.3.2 Part des Apsa retenues au titre de l'évaluation au DNB par CP et par sexe
- 3.4 Les résultats des élèves
 - 3.4.1 Moyennes académiques
 - 3.4.2 Moyennes par Apsa et par sexe
- . Comparaison des résultats filles / garçons par Apsa

4. Les inaptitudes et le contrôle adapté

- 4.1 Part des inaptes totaux
- 4.2 Part des inaptes partiels
- 4.3 Autres cas :

5. Bilan

1. Le « suivi de l'évaluation au DNB » par l'inspection

Pédagogique Régionale EPS :

1.1 Les enjeux :

Institué par la **note de service n°2012-096 du 22.06.2012**, complétée par la « note EPS DNB » transmise par l'Inspection Pédagogique en date du 14 octobre 2013, le suivi mis en œuvre au sein de l'académie vise tout d'abord une égalité de traitement pour les élèves dans le cadre de l'évaluation au DNB. A ce titre, il s'attache à vérifier que les élèves sont évalués dans 3 Apsa de 3 compétences propres différentes.

Au-delà, il permet aux équipes pédagogiques EPS :

- De disposer d'un constat au niveau académique pour ce qui concerne la mise en œuvre de cette évaluation au DNB.
- De mieux situer et réfléchir à la nature de l'offre de formation proposée au sein de leur établissement, au service d'une EPS diversifiée, équilibrée, tout en incluant :
 - o une réflexion sur les conditions favorables permettant de viser une égalité des chances entre filles et garçons.
 - o une réflexion sur la pratique du plus grand nombre, notamment élèves à besoins particuliers.
- D'appuyer certaines réflexions pédagogiques et didactiques locales sur des indicateurs objectifs relatifs aux acquisitions et résultats des élèves (en appui sur le fichier « statistiques »)

Cette seconde session de mise en œuvre de l'évaluation au DNB est également l'occasion de réaliser une première comparaison avec la précédente session et de cerner des évolutions éventuelles au plan de l'offre de formation et de l'analyse des résultats des élèves.

1.2 Le fichier « DNB EPS »

● Les enjeux :

Le fichier « DNB EPS » est un utilitaire mis à disposition des établissements de l'académie par l'Inspection Pédagogique Régionale et permettant aux enseignants de renseigner leur protocole pour la classe de 3ème et de saisir les résultats de leurs élèves à l'issue de la session.

- Il permet de vérifier la conformité des programmations des établissements dans le cadre des principes posés par la note de service du 22.06.2012.
- A l'issue de la phase de saisie des résultats, le fichier « DNB EPS » met directement à disposition des équipes EPS un ensemble de données et de traitements statistiques. Ces données constituent un point d'appui pour piloter la construction de leur offre de formation locale et orienter les choix pédagogiques au service de la réussite des élèves.
- Il permet d'accéder au calcul direct de la note d'EPS au DNB pour chaque élève, dans le respect du principe posé au niveau académique. Pour rappel : ce rappel consiste, au sein de l'ensemble des Apsa programmées pour la classe de 3^{ème}, à retenir les 3

meilleures notes issues de 3 compétences propres différentes. La moyenne de ces 3 notes constitue la note EPS au DNB. Celle-ci ne se confond pas avec la moyenne annuelle d'EPS.

• Mise à disposition du fichier « DNB EPS » :

Le suivi de l'évaluation au DNB s'insère dans un dispositif global qui comporte deux temps de saisie, précisés ci-dessous pour l'académie de Nantes.

Un protocole a été mis en place par l'Inspection Pédagogique Régionale pour organiser et faciliter la mise en œuvre de ce suivi : Transmission d'une « note DNB EPS » adressée à tous les enseignants (en date du 14.10.2013), courriers explicatif concernant la phase de saisie des notes, tutoriels, assistance et mise en ligne de tous les documents ressource sur le site pédagogique EPS de l'académie de Nantes.

Suivi de l'évaluation au DNB EPS, session 2014		
Opération de saisie et de transmission des fichiers		Date butoir
1 ^{ère} phase : Octobre, novembre → saisie du protocole d'évaluation sur l'application DNB EPS	→ Transmission du « fichier protocoles » transmis à l'inspection pédagogique régionale à l'adresse : notes-dnb-eps@ac-nantes.fr	15 novembre 2013
2 ^{ème} phase : Fin Mai, → Saisie des notes des élèves sur le fichier « DNB EPS »	→ Transmission du « fichier statistiques » à l'inspection pédagogique régionale à l'adresse : notes-dnb-eps@ac-nantes.fr	20 JUIN 2014

• Suivi et assistance

. Des tutoriels et une assistance en ligne ont été mis en place. Nous remercions à cette occasion Monsieur Pascal DELAS pour son implication dans le suivi et l'accompagnement des EPLE afin de répondre aux questions de nature technique.

. Il apparaît nécessaire **d'archiver soigneusement** les fichiers renseignés sur un poste unique au sein de l'établissement, autant dans le cadre du processus ordinaire de conservation des données qui accompagne la mise en œuvre des examens, que pour d'éventuels besoins de mise à jour du fichier.

. Nous rappelons que la **lecture des tutoriels et documents d'aide** s'avère indispensable à la bonne réalisation des opérations de saisie. Nous recommandons aux enseignants de les consulter avant toute demande d'aide.

. Pour toute correspondance concernant une aide en ligne, nous invitons les enseignants à transmettre leur demande par le biais de leur **adresse de messagerie professionnelle**, en indiquant dans le corps du message **le RNE de l'établissement** et le **document de travail** en pièce jointe (rempli en l'état).

. Pour certains EPLE ne disposant pas de version « Excel », un fichier « CALC » a été mis à disposition en fonction des besoins. Pour la phase de saisie des notes, les deux versions ont été mises directement en ligne. Dans tous les cas, la version type « Excel » est la version à privilégier.

1.3 Les données recueillies au plan académique

Constats :

- . 461 établissements sur 489 ont répondu à la phase de validation des protocoles à partir du « fichier DNB EPS », soit environ 94,3 % des établissements concernés.
- . 329 établissements ont renseigné leur protocole dans les délais initialement impartis.
- . 132 ont répondu après un message de rappel soit 27%.
- . 249 établissements ont renseigné les résultats des élèves en fin de session sur le fichier « DNB EPS ».

Réflexions / perspectives :

- La période de saisie des protocoles est fixée par un courrier de l'inspection pédagogique Régionale EPS transmis à tous les établissements concernés (collège et LP, privé et public, Lycées agricoles).
→ Dans tous les cas, nous invitons les équipes pédagogiques à anticiper et planifier l'organisation de cette phase de saisie des protocoles dès la fin du mois de septembre, de manière à répondre aux délais impartis et éviter un allongement excessif de la phase de traitement des données.
- Un **archivage du fichier protocole** est nécessaire en interne à l'établissement, à minima jusqu'à la session suivante. De la même manière, **l'archivage des « fichiers statistiques »** peut permettre un suivi de l'évolution des résultats des élèves en EPS pour l'établissement.

Les principales difficultés recensées lors des phases de saisies des données :

→Saisie des protocoles :

- Quelques établissements ne disposant pas du tableur EXCEL, une version alternative appelée « CALC » leur a été transmise, au cas par cas.
- **Activation des « MACROS »** : Le fonctionnement du langage de programmation nécessite l'activation de « macros ». Ceux-ci permettent de « relier » des cellules spécifiées pour permettre l'application de calculs et de traitements des données.
Un tutoriel a été mis en ligne pour cette opération d'activation des macros. Nous invitons les établissements à **le consulter** avant d'avoir recours à une assistance en ligne.
- **Facteurs bloquants :**
 - . Le bon fonctionnement du fichier « DNB EPS » suppose de **suivre les préconisations** du concepteur. A titre d'illustration, comme indiqué dans les tutoriels, le fait de modifier le nom, l'ordre des onglets ou de renommer le fichier sous un nom différent de celui automatiquement généré, en perturbe le fonctionnement et fait disparaître certaines possibilités d'exploitation et de traitement des données.
 - . L'utilisation du fichier DNB EPS ne répond à aucun mot de passe. Le renseignement du RNE permet d'identifier directement « l'établissement ».
 - . Le commentaire « non recevable » mentionné suite au renseignement du fichier protocoles indique que les règles inhérentes à l'évaluation au DNB n'ont pas été suivies. Il permet donc un « autocontrôle » de la conformité de la programmation du niveau de la classe de 3^{ème}.

- **Génération et sauvegarde du fichier protocoles :**

. Il s'agit d'une étape essentielle pour conserver les données enregistrées et transmettre le fichier à l'adresse mentionnée : notes-dnb-eps@ac-nantes.fr

. La **sauvegarde de ce fichier** au sein de l'établissement est également nécessaire pour une exploitation ultérieure.

→Saisie des résultats des élèves :

- La mise à jour du fichier DNB EPS, parfois requise, suppose de récupérer le fichier initial. Pour un nombre significatif d'établissements, le fait de ne pas avoir archivé le fichier initial (fichier protocoles) au sein de l'établissement a contrarié la « mise à jour du fichier DNB EPS » et la récupération automatique des données. De la même manière, si le fichier initial s'avérait perverti (exemple : modification des noms du fichier ou des onglets), son exploitation devenait difficile voir caduque.

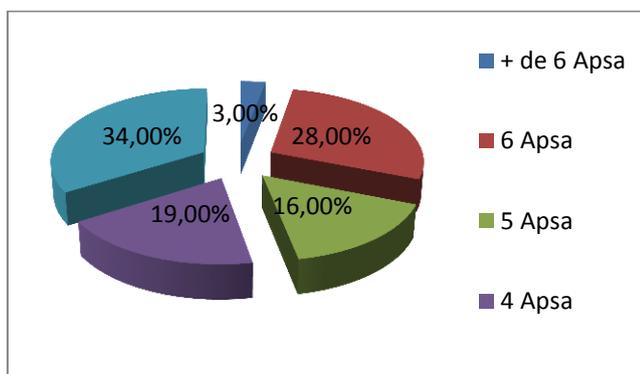
- Un nombre significatif de questions a été traité dans le cadre de l'assistance en ligne. Pour une majorité, la lecture des tutoriels mis à disposition permettait d'y répondre.

L'OFFRE DE FORMATION POUR LA CLASSE DE 3^{ème} AU NIVEAU ACADEMIQUE

2. Etude de l'offre de formation en classe de 3^{ème}, pour l'académie

2.1 Nombre d'Apsa proposées au sein des programmations, au niveau académique :

Nb d'Apsa de la programmation	Proportion d'EPL (en %)
+ de 6 Apsa	3%
6 Apsa	28%
5 Apsa	16%
4 Apsa	19%
3 Apsa*	34%



Volume des programmations au niveau académique

◇ Programmation identique pour le niveau 3^{ème} :

76 % des EPL proposent une programmation identique pour toutes leurs classes de 3^{ème} .

Constats/ analyses :

. A peu près un tiers des établissements déclare une programmation de 3 Apsa, deux tiers une programmation entre 4 et 6 Apsa et 3% d'entre eux déclarent plus de 6 Apsa dans leur programmation.

. 76 % des établissements proposent une programmation identique pour le niveau 3^{ème} .

Réflexions / perspectives

. Il est possible que certains établissements ayant déclaré 3 Apsa pour la phase de validation des protocoles n'ont pas déclaré la programmation globale de la classe de 3^{ème} mais peut-être 3 épreuves retenues à priori comme support de l'évaluation au DNB. Pour rappel, au bénéfice des élèves, le principe posé au niveau académique consiste à retenir les 3 meilleures notes issues de 3 CP différentes, ce qui suppose de considérer l'ensemble des Apsa de la programmation comme étant « potentiellement certificatives ».

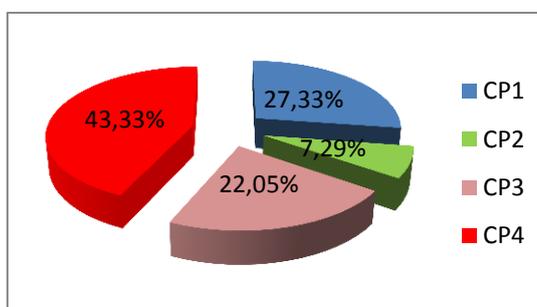
→ Dans ce cadre, le **protocole** recense ainsi l'ensemble des Apsa de la programmation du niveau 3^{ème}.

. Les données ici observées laissent imaginer la mise en œuvre de durées de cycles satisfaisantes qui offrent la possibilité de viser de réelles acquisitions. La recherche d'un équilibre entre diversité de l'offre et stabilisation des acquisitions, en fonction des problématiques locales, reste l'objet d'une réflexion professionnelle de fond pour les équipes pédagogiques.

. Autant que possible, la proposition d'une programmation identique pour l'ensemble des classes de 3^{ème} devra être recherchée. Cette intention participe de la mise en œuvre d'une égalité de traitement. Elle s'accompagne nécessairement d'une réflexion sur la recherche d'équité, afin de proposer une offre de formation susceptible de faire réussir filles et garçons.

2.2 Part des CP au sein des programmations proposées aux classes de 3^{ème}, au niveau académique :

Les Compétences propres	Part des CP en %
CP1	27,3 %
CP2	7,3 %
CP3	22 %
CP4	43,3 %



Part des différentes CP au sein de l'offre de formation de la classe de 3^{ème} au niveau académique

Constats/ observations :

. La CP4 est la plus représentée au sein de l'offre de formation. Elle représente 43 % du volume des cycles d'enseignements proposés en classe de 3^{ème}. Elle est suivie de la CP1 (27,3 %) puis de la CP3 (22%) et de la CP2 (7%).

. La CP3 occupe presque un quart du volume des programmations. Pour autant, comme il le sera ultérieurement montré, c'est l'acrosport qui prédomine au sein de cette CP (en termes de cycles d'enseignements programmés), certainement « au détriment » des autres Apsa de cette CP.

. La part de la CP2 est relativement réduite.

Réflexions / perspectives

. Les Apsa de la CP4 occupent une part importante et dominante au sein des programmations. Elles continuent à être massivement programmées et enseignées. Autant que possible, tendre vers une représentation équilibrée de l'ensemble des CP au sein des programmations peut constituer une visée pertinente au service de la réussite des élèves et d'une formation équilibrée.

. Pour ce qui concerne la CP2, le fait qu'elle soit faiblement représentée peut reposer sur des hypothèses multiples. S'agit-il de difficultés d'accès aux sites de pratique, aux installations adéquates et/ou la question liée aux compétences professionnelles pour enseigner un niveau 2 de compétence dans cette CP ?

2.3 Etude de l'offre de formation* (Apsa) au sein des programmations d'établissement de la classe de 3ème:

	Nb d'EPLE qui ont proposé l'Apsa indiquée	%	Nombre de cycles* d'enseignements proposés (niveau académique)	%	Rang	Part de l'Apsa au sein de la CP (en rapport le nombre de cycles d'enseignements)
Demi-fond	258	56 %	959	12,60%	2	45,5 %
Haies	47	10,2	162	2,14%	17	7,7
Hauteur	20	4,3	68	0,90	22	3,2
Javelot	37	8,0	126	1,67	19	6,0
Multibond	34	7,4	114	1,51	21	5,4
Relais-vitesse	139	30,2	482	6,38	5	22,9
Natation longue	30	6,5	115	1,52	20	5,5
Natation vitesse	23	5,0	66	0,87	23	3,1
Triathlon athlétique *	6	1,3	15	0,20	27	0,7
			= 2107 cycles			
Canoë-Kayak	3	0,7	6	0,08 %	30	1,1 %
CO	85	18,4	286	3,79	9	53,2
Escalade	66	14,3	211	2,79	14	39,2
SAUVETAGE *	6	1,3	14	0,19	29	2,6
Golf *	5	1,1	18	0,24	28	3,3
VOILE *	1	0,2	3	0,04	31	0,6
			= 538 cycles			
Aérobic	16	3,5	40	0,53 %	25	2,4 %
Acrosport	281	61,0	965	12,77	1	58,4
Gymnastique sportive	66	14,3	239	3,16	12	14,5
Gymnastique rythmique	3	0,7	7	0,09	29	0,4
Arts du cirque	62	13,4	220	2,91	13	13,3
Danse	56	12,1	182	2,41	16	11,0
			= 1653 cycles			
Basket	90	19,5	285	3,77 %	10	8,8 %
Foot	15	3,3	43	0,57	24	1,3
Hand	116	25,2	385	5,10	7	11,8
Rugby	57	12,4	185	2,45	15	5,7
Volley	176	38,2	666	8,82	4	20,5
Lutte	15	3,3	38	0,50	26	1,2
Boxe française	39	8,5	131	1,73	18	4,0
Badminton	259	56,2	886	11,73	3	27,2
Tennis de table	107	23,2	376	4,98	8	11,6
Ultimate *	77	16,7	260	3,44	11	8,0
			= 3255 cycles			
TOTAL			= 7554 cycles			

*Données obtenues sur les établissements ayant renseigné le fichier DNB EPS

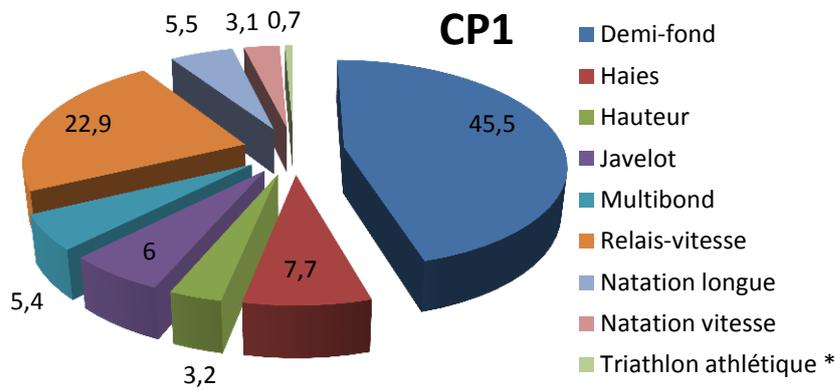


Figure 1. Part des différentes Apsa de la CP1

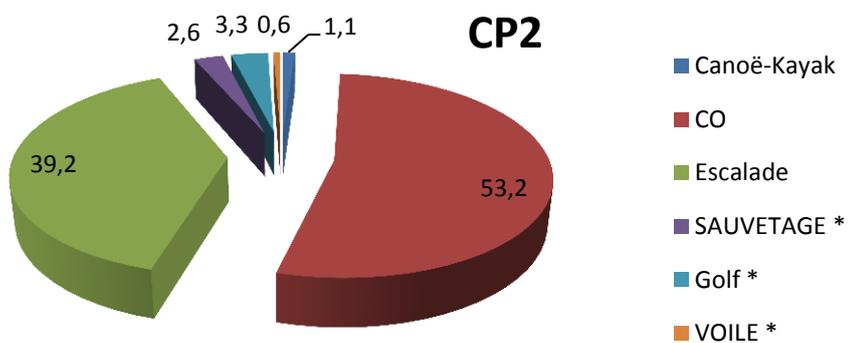


Figure 2. Part des différentes Apsa de la CP2

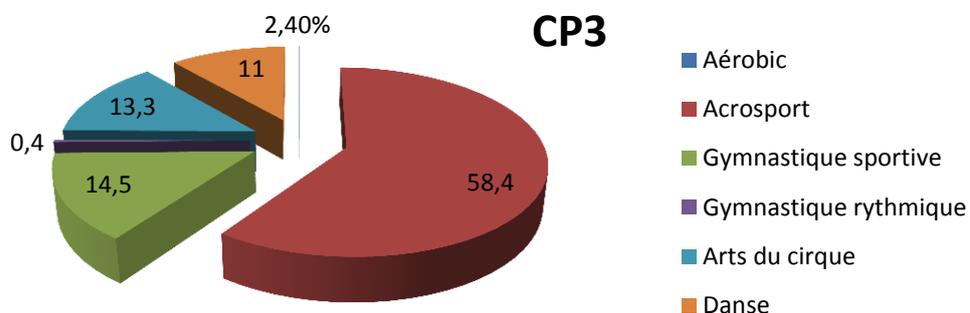


Figure 3. Part des différentes Apsa de la CP3

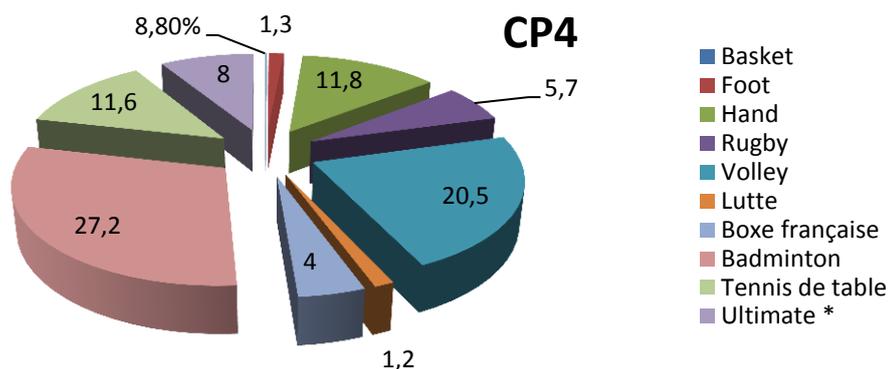


Figure 4. Part des différentes Apsa de la CP4

Constats/ observations :

. On constate que 4 Apsa (badminton, demi-fond, acrosport, volley ball) représentent à elles seules 45% du volume des cycles d'enseignements programmés. 31 Apsa se partagent donc les 55% restant. 11 Apsa ont une représentation inférieure à 1%.

. Les données observées permettent d'identifier que certaines Apsa prédominent au sein de chaque CP.

- **CP1 :**

Le demi-fond représente 45% du volume des cycles d'enseignement de la CP1. Le relais vitesse tire également « son épingle du jeu » avec 23%. Ces deux Apsa occupent ainsi 68% du volume des cycles d'enseignements proposés en CP1.

- **CP2 :**

La course d'orientation est l'Apsa la plus enseignée au niveau 3ème (53%). Elle est suivie de l'escalade (39%). Plus d'un élève sur deux vit donc un cycle de course d'orientation pour ce qui concerne les activités de la CP2. Ces deux activités concentrent l'essentiel de l'offre de formation de la CP2.

- **CP3 :**

L'acrosport constitue « l'activité phare ». Elle représente 58,4% des cycles. La gymnastique, les arts du cirque et la danse représentent ensuite à elles trois 39% de l'offre de formation. La part de l'aérobic est réduite (2,4%) et celle de la gymnastique rythmique est devenue presque marginale (0,4%), marquant une évolution amorcée depuis plusieurs années.

- **CP4 :**

Les données sont un peu plus équilibrées pour la CP4 mais le badminton et le volley ball se partagent néanmoins presque la moitié des cycles d'enseignement proposés (47%). Le basket, le hand ball, le tennis de table et l'ultimate occupent une part significative du volume des cycles d'enseignements. Au sein de la CP4, la lutte et la boxe Française apparaissent relativement peu représentées (1,2 et 4%).

Réflexions / perspectives :

. L'offre de formation au niveau académique est relativement resserrée autour de certaines Apsa qui prédominent dans les programmations. La réflexion autour d'une EPS diversifiée et équilibrée, mérite d'être confortée. Elle est d'autant plus légitime qu'elle peut produire des effets bénéfiques sur la réduction des écarts de réussite entre Filles et Garçons.

. L'enseignement des activités athlétiques se traduit par une prédominance du demi-fond et du relais vitesse. Faut-il y voir un intérêt porté à la « mise en projet » des élèves souvent mise en avant dans les planifications des enseignants ? une facilité de mise en œuvre ? ou encore la possibilité donnée aux élèves de relativiser un niveau brut de ressources ?

Le demi-fond est-il perçu comme une Apsa propédeutique à la pratique d'autres Apsa ? Une Apsa mettant en valeur des valeurs prisées au sein du système scolaire (effort, mérite, persévérance...) ?

Dans tous les cas, cette prédominance illustre actuellement une « culture athlétique » au collège relativement restreinte autour de deux Apsa mobilisant une locomotion de course.

. Au sein de la CP4, le groupement des activités de coopération et d'opposition et celui des sports de raquette est nettement plus représenté que celui des activités physiques de combat. Un rééquilibrage ne s'avère-t-il pas nécessaire au sein des programmations ?

. L'acrosport constitue l'activité qui prédomine dans la CP3. Il conviendrait toutefois de ne pas laisser de côté la dimension sensible et artistique qu'une activité comme la danse peut offrir à tous les élèves, quelles que soient leurs ressources. La bascule professionnelle à opérer pour passer d'une référence exclusive à un corps instrumentalisé vers un corps sujet et créateur de son propre mouvement apparaît encore peu évidente pour tous les enseignants.

→ Cette année, une animation pédagogique sur la « CP3, l'histoire des arts et le parcours d'éducation artistique et culturel » a été développée au niveau académique et a abordé cette problématique. Un enseignant par établissement a été désigné pour y participer et diffuser la teneur et le contenu des réflexions au sein de son établissement. Cette animation peut se prolonger par des demandes de formation de proximité.

2.4 Représentation des Apsa de la liste académique au sein des programmations (niveau académique)

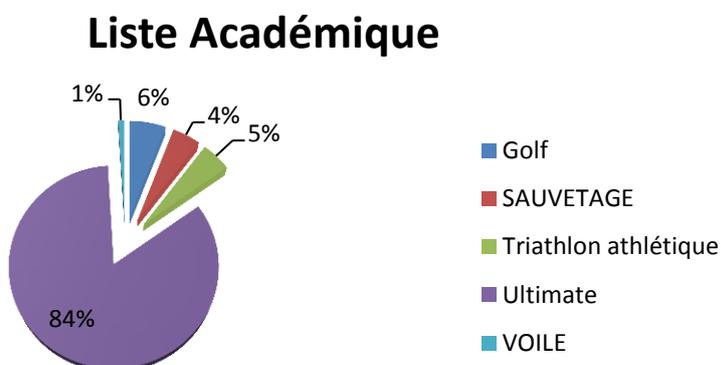


Figure 5. Part des différentes Apsa de la liste académique

Constats/observations :

- . L'ultimate est l'Apsa de la liste académique la plus souvent proposée aux élèves dans le cadre de l'évaluation au DNB. Les résultats des élèves permettent néanmoins de constater des résultats plus favorables pour les garçons (+1,70pts) par rapport aux filles (cf.P17).
- . Cette liste ayant évolué récemment (en intégrant le golf et le triathlon athlétique), il reste difficile de tirer des conclusions strictes de cette observation.
- . Dans tous les cas, les Apsa de la liste académique apparaissent relativement peu représentées au sein de l'offre de formation pour la classe de 3^{ème}.

LES RESULTATS DES ELEVES

3. Les résultats des élèves, session 2014

3.1 Les réponses des établissements :

. 249 établissements ont renseigné un fichier « DNB EPS » exploitable pour la saisie des résultats de leurs élèves (soit 52%).

3.2 Les acquis des élèves à l'issue de la classe de 3^{ème}

	2014		2013	
	N1	N2	N1	N2
Filles	5,2 %	94,8 %	3,5 %	96,5%
Garçons	3,4 %	96,6 %	3%	97%
Total G+F	4,26%	95,7%	3,2%	96%

Acquis des élèves à l'issue de la classe de 3ème

Constats/analyses :

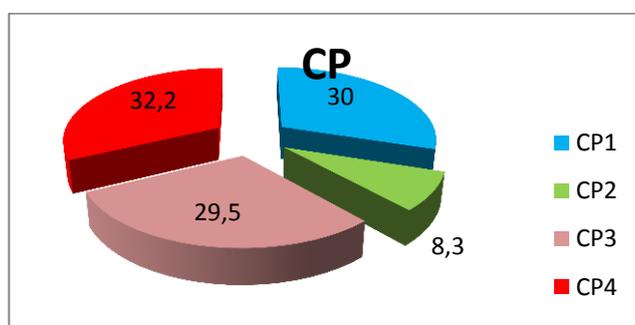
. Comme la session précédente, et compte tenu des retours obtenus, environ 96% des élèves valident le niveau 2 de compétence. Les filles sont légèrement plus nombreuses que les garçons à ne pas avoir validé le niveau 1 (5,2% contre 3,4% pour les garçons).

3.3 Les Apsa « retenues* » au titre de l'évaluation au DNB

3.3.1 Part des CP au regard des Apsa retenues pour établir la note au DNB :

* Par « **Apsa retenues** », il faut comprendre les Apsa qui ont conduit à une évaluation de type certificatif et dont la note a été retenue pour procéder au calcul de la moyenne des 3 notes issues de 3 CP différentes.

Les Compétences propres	Part des CP en %
CP1	30 %
CP2	8,3 %
CP3	29,5 %
CP4	32,2 %



Part des différentes CP au regard des Apsa retenues pour établir la note au DNB

Constats/observations :

- . Il s'agit ici de mesurer le poids des différentes CP au regard des 3 Apsa retenues pour noter les élèves dans le cadre de l'évaluation au DNB.
- . Les observations sont cohérentes avec la règle consistant à retenir 3 Apsa de 3 CP différentes. Un rééquilibrage du poids des différentes CP s'opère naturellement. Pour autant, on remarque qu'il a lieu de préférence au profit des CP 1, CP3 et CP4.
- . Les Apsa de la CP2 sont celles qui « participent le moins » au calcul de la note au DNB, en application de la règle consistant à retenir 3 Apsa de 3 CP différentes. Cette observation peut s'expliquer en partie par un « poids » initialement plus faible dans les programmations d'établissement.
- . Les 3 Apsa certificatives font donc le plus souvent référence respectivement à une Apsa de la CP4, de la CP1 et de la CP3.

3.3.2 Part des Apsa retenues* au titre de l'évaluation au DNB, par CP et par sexe

	GLOBAL F + G	FILLES	GARCONS	Ecart F-G
Demi-fond	53,3%	53,1%	52,1%	+1
Haies	7,4%	7,4%	7,3%	+0,1
Hauteur	3,0%	3,0%	3,0%	/
Javelot	4,2%	4,4%	4,0%	+0,4
Multibond	3,4%	3,3%	3,5%	-0,2
Relais-vitesse	23,1%	22,4%	23,1%	-0,7
Natation longue	4,1%	3,8%	4,4%	-0,6
Natation vitesse	2,5%	2,5%	2,6%	-0,1
Triathlon athlétique	0,1%	0,1%	0,0%	+0,1
Canoë-Kayak	0,0%	0,0%	0,0%	/
CO	54,7%	54,4%	54,2%	+0,2
Escalade	41,9%	42,0%	41,7%	+0,3
Golf	0,3%	0,0%	0,6%	-0,6
SAUVETAGE	2,7%	2,6%	2,9%	-0,3
VOILE	0,8%	1,1%	0,6%	+0,5
Aérobic	2,1%	1,9%	2,2%	-0,3
Acrosport	60,3%	58,9%	59,6%	-0,7
Gymnastique sportive	14,3%	14,0%	14,7%	-0,7
Gymnastique rythmique	0,0%	0,0%	0,0%	/
Arts du cirque	12,1%	12,4%	11,8%	+0,6
Danse	12,4%	12,9%	11,7%	+1,2
Basket	7,5%	8,1%	6,9%	+1,2
Foot	0,5%	0,5%	0,6%	-0,1
Hand	9,3%	9,3%	9,1%	+0,2
Rugby	5,7%	5,4%	5,9%	-0,5
Volley	22,3%	23,2%	21,5%	+0,7
Lutte	0,6%	0,7%	0,5%	+0,2
Boxe française	2,2%	2,3%	2,2%	+0,1
Badminton	33,6%	32,8%	34,2%	-2,6
Tennis de table	11,8%	9,9%	12,0%	-2,1
Ultimate	7,4%	7,7%	7,2%	+0,5

Constats/analyses :

. Les données observées sont à analyser et à interpréter avec beaucoup de précaution, pour plusieurs raisons :

- Les données sont celles issus des saisies des notes relatives à 52% des établissements

- Ensuite, plus d'un tiers des établissements ayant déclaré une programmation de 3 Apsa, la possibilité de retenir la meilleure note au sein d'une même CP devient de fait inopérante pour le traitement des données.

. Tout en intégrant ces remarques, nous pouvons néanmoins noter que les filles ont pu dans certains cas profiter de la règle consistant à retenir les 3 meilleures notes issues de 3CP dans certaines Apsa, en particulier le badminton, tennis de table, danse et basket ball. En effet, pour certaines de ces activités, les notes des filles ont pu, soit être plus massivement retenues (ex : danse, basket, demi-fond..), soit moins massivement retenues (Badminton, tennis de table...), et ce, à leur bénéfice.

Hypothèses/préconisations :

. Cette analyse gagnerait en force si la phase de saisie des notes était renseignée de manière plus systématique et si l'ensemble des Apsa de la programmation des établissements était effectivement conçue comme potentiellement certificative.

. Au-delà, ce choix de retenir les 3 meilleures notes issues de 3 CP différentes présente également l'intérêt de bénéficier si besoin, d'une autre note dans la même CP. Nous encourageons les établissements à suivre ce principe, au bénéfice des élèves.

3.4 Les résultats des élèves

3.4.1 Moyennes académiques

Moyenne académique	2014	2013
F+G	13,38	14,25
F	13,08	13,76
G	13,84	14,75
Ecart Filles / Garçons	- 0,76	- 0,99

Constats/analyses :

. La moyenne académique (13,4) est inférieure à celle de la session 2013 qui était de 14,2. On constate une baisse plus forte pour les garçons. Cette évolution est à interpréter avec précaution. La moyenne de la session 2014 est certainement plus fiable car elle repose les données émanant d'un nombre d'établissements plus significatif (249 fichiers exploitables contre 140 en 2013).

. L'écart entre la moyenne académique des filles et celle des garçons est de -0,76 pts. Cet écart avoisine celui observé pour les épreuves aux examens du baccalauréat. La réduction des écarts de réussite entre filles et garçons constitue un champ à investiguer pour l'enseignement de l'EPS en collège avec une vigilance portée dès la classe de 6^{ème}.

3.4.2 Moyennes par Apsa et par sexe:

Moyennes G + F			Rappel : Rang de fréquentation de l'Apsa dans les programmations d'établissements	Moyennes F		Moyennes G		Ecart F-G
Epreuves	Moy	Rang / moy		Moy	Rang	Moy	Rang	
Demi-fond	14,22	5	2	13,73	6	14,74	10	-1,01
Haies	12,95	20	17	12,26	22	13,97	15	-1,71
Hauteur	11,98	27	22	11,71	25	12,14	27	-0,43
Javelot	10,93	28	19	10,67	28	12,87	22	-2,20
Multibond	12,34	24	21	11,66	26	12,71	25	-1,05
Relais-vitesse	13,66	15	5	13,24	11	14,20	14	-0,96
Natation longue	12,96	19	20	12,59	18	14,49	13	-1,90
Natation vitesse	12,62	23	23	12,13	23	12,84	23	-0,71
Triathlon athlétique	16,85	1	27	17,00	1	16,38	1	0,62
Canoë-Kayak			30					
CO	12,69	22	9	11,89	24	13,37	18	-1,48
Escalade	12,83	21	14	12,39	21	13,18	20	-0,79
Golf	10,47	29	29			10,47	29	/
SAUVETAGE	14,06	9	28	12,86	16	15,13	5	-2,27
VOILE	13,13	17	31	13,05	14	13,28	19	-0,23
Aérobic	14,42	3	25	15,34	2	13,55	16	1,79
Acrosport	13,09	18	1	13,35	8	12,73	24	-0,82
Gymnastique sportive	12,09	25	12	13,01	15	11,72	28	1,19
Gymnastique rythmique			29					
Arts du cirque	13,39	16	13	13,91	5	13,09	21	0,82
Danse	14,19	6	16	15,01	4	13,42	17	1,59
Basket	13,84	12	10	13,08	13	14,73	11	-1,65
Foot	12,00	26	24	11,40	27	12,46	26	-1,06
Hand	14,17	7	7	13,30	10	14,91	7	-1,61
Rugby	14,37	4	15	13,36	7	15,14	4	-1,78
Volley	13,66	14	4	12,47	20	14,87	8	-2,40
Lutte	15,35	2	26	15,23	3	15,59	2	-0,36
Boxe française	13,90	11	18	13,23	12	14,55	12	-1,32
Badminton	13,79	13	3	12,68	17	14,80	9	-2,12
Tennis de table	13,91	10	8	12,50	19	15,16	3	-2,66
Ultimate	14,10	8	11	13,31	9	15,01	6	-1,70

Constats/observations :

. Les Apsa dans lesquelles les élèves obtiennent les meilleurs résultats sont : le triathlon athlétique, la lutte, l'aérobic, le rugby, le demi-fond. A l'inverse, les Apsa qui apparaissent les moins « rémunératrices » sont : le golf, le javelot, le saut en hauteur, le football et la gymnastique.

. On observe à peu près 6 pts d'écart entre les meilleures et les moins bonnes moyennes académiques.

. Ces données sont à analyser avec précaution. Il convient en effet de prendre en compte les effectifs concernés au travers du rang de fréquentation de l'Apsa.

. Globalement, les activités les plus fréquentées n'apparaissent pas les plus rémunératrices au niveau des résultats des élèves. Les 5 Apsa les plus fréquentées se placent ainsi en 18^{ème}, 5^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème} et 15^{ème} position. Il s'agit respectivement de l'acrosport, du demi-fond, du badminton, du volley ball et du relais vitesse.

En ce qui concerne les différences de résultats entre filles et garçons :

- Seules **5 Apsa sur les 31** proposées apparaissent favorables aux filles.
- Près de 12 Apsa montrent un écart supérieur à 1,5 pts entre les filles et les garçons.
- Le badminton, le volleyball et le tennis de table apparaissent nettement moins favorables pour les filles. Le processus d'enseignement est à considérer avec attention pour ces trois Apsa fortement fréquentées et ce, tout au long du cursus.
- Ces écarts sont particulièrement significatifs dans les activités de la CP4 et de la CP1. En outre, on observe que lorsqu'ils sont favorables aux filles, les écarts de résultats sont moins importants.
- Globalement les Apsa favorables aux filles restent celles de la CP3.

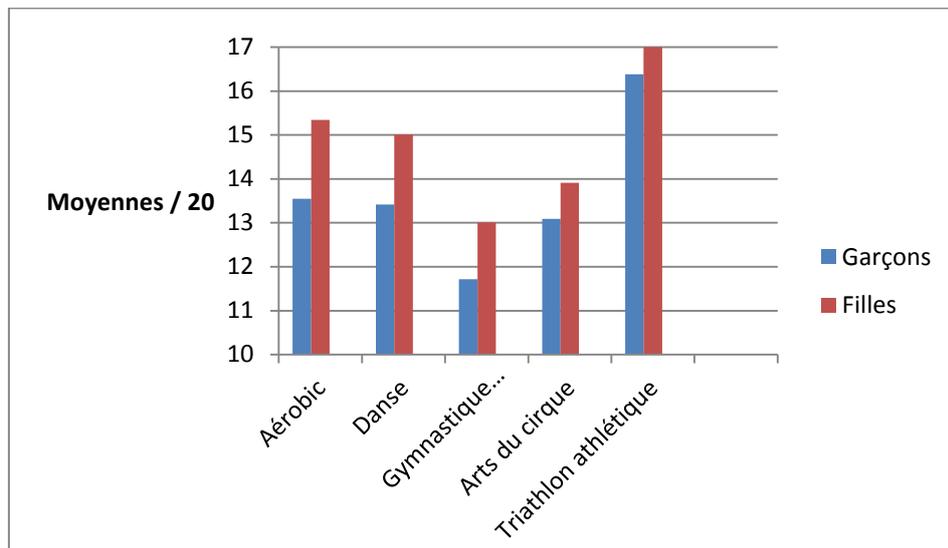
Hypothèses/préconisations :

. Une réflexion sur l'équité filles-garçons pourra être conduite autant au niveau du contenu de l'offre de formation qu'au niveau du processus d'enseignement.

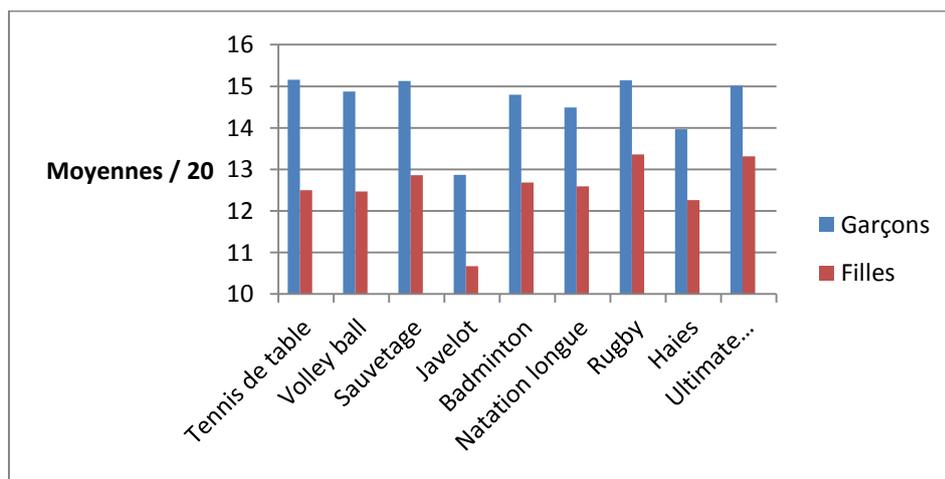
. Cette réflexion mérite d'être menée collégalement au sein de l'établissement, dès la classe de 6^{ème}, en tenant compte du parcours de formation des élèves, et tout en intégrant les leviers pédagogiques et didactiques qui peuvent contribuer au terme du cursus du collège à favoriser, à égale hauteur, la réussite des filles et des garçons.

. Le « fichier statistiques » issu de l'application DNB EPS peut contribuer, à partir des données objectives tirées de l'analyse des résultats des élèves, à engager cette réflexion.

Les Apsa les plus favorables aux filles et/ou aux garçons



Activités favorables aux filles



Activités les plus favorables aux garçons

4. Les inaptitudes et le contrôle adapté

4.1 Part des inaptes totaux

	Session 2014
% général	2,30 %
% filles	2,98 %
% garçons	1,63 %

Constats/observations :

. Le taux d'inaptes totaux sur le niveau 3ème est estimé à environ 2,30%. Le taux des filles est supérieur à celui des garçons (+1,36%).

Ces chiffres restent à manipuler avec précaution compte tenu du volume de données traitées (52% des établissements).

Hypothèses/préconisations :

. Tous les efforts doivent converger vers la pratique du plus grand nombre d'élèves.

. Il apparaît porteur de développer une réflexion au sein des établissements sur la conception « d'épreuves adaptées » au type d'inaptitude partielle (médicalement certifiée). Le recours au certificat médical type (cf. **décret n° 88-977 du 11 octobre 1988**) constitue un levier. Une communication spécifique mérite d'être envisagée au sein de l'établissement pour en faire un outil clé pour la conception d'épreuves adaptées.

4.2 Part des inaptes partiels

Type de candidats		Session 2014
Contrôle adapté	F+G	4,97%
Contrôle adapté	F	
Contrôle adapté	G	

Constats/observations :

. A peu près 5% des élèves ont été déclaré en « contrôle adapté ». Pour rappel, le « contrôle adapté » consiste à proposer un ensemble de deux épreuves, si nécessaire adaptées, issues de deux CP différentes.

Une épreuve adaptée se traduit par un « référentiel d'une Apsa » qui est adapté pour un élève qui relève d'une inaptitude partielle temporaire ou permanente, médicalement certifiée.

Hypothèses/préconisations :

. La conception d'épreuves adaptées au type d'inaptitude doit permettre de favoriser la pratique et l'évaluation du plus grand nombre. Nous ne pouvons qu'encourager les équipes à s'emparer de cette problématique de l'adaptation des épreuves pour les élèves relevant du handicap ou présentant une inaptitude partielle temporaire ou permanente médicalement certifiée.

→ Un **groupe de réflexion académique** (GRAF) va se pencher cette année sur la question de l'évaluation et de la conception d'épreuves adaptées. Il devrait apporter aux enseignants un certain

nombre de connaissances, de ressources et des pistes de travail pour progresser sur cette question à l'échelon de l'établissement.

. Une réflexion collective de l'équipe pédagogique est essentielle sur les différents points mentionnés afin de cadrer collégialement le protocole de prise en charge des élèves, face aux différentes situations locales rencontrées.

4.3 Autres cas :

- Inaptes partiels non notés= 0,57%
- Elèves « non inaptes », n'ayant pas été notés = 5,40 %

Constats/observations :

. Un certain nombre d'élèves ont été recensés comme n'ayant pas été notés.

Hypothèses/préconisations

. Il convient de diminuer ce nombre d'élèves n'ayant ni été notés ni reconnus inaptes. Cela nécessite d'anticiper collectivement ces éventuelles situations.

. Lorsqu'il s'agit d'inaptes partiels, la conception d'un contrôle et/ou d'épreuves adaptées peut être envisagée, dans toute la mesure du possible.

. Pour rappel, le principe consistant à retenir toutes les Apsa de la programmation comme supports d'épreuves pour la note EPS au DNB peut faciliter l'évaluation et la notation du plus grand nombre, en ouvrant l'offre certificative. Dans ce cas, une note dans une autre épreuve de la même CP devient effectivement possible, ou dans une autre CP, dans le respect des 3 notes issues de 3 CP différentes.

. Enfin, en cas d'absence à une épreuve, nous rappelons la nécessité de prévoir un rattrapage.

. Les cas d'élèves ayant changé d'établissements méritent un suivi et l'organisation d'un processus de conservation / récupération des notes entre les établissements concernés.

5 Bilan :

Les données analysées cette année mettent en évidence certains points saillants quant aux choix effectués par les établissements et quant aux effets obtenus. Des perspectives de réflexion et de travail émergent de ce rapport. Nous souhaitons que les équipes pédagogiques d'établissement s'emparent des observations et analyses ici développées, afin d'impulser, de conforter ou de modifier certaines orientations locales, dans l'intérêt général de leurs élèves.